

République Française  
Département : CHARENTE  
Arrondissement : Cognac  
**Commune : VAL DES VIGNES**

Séance du vendredi 06 mars 2026

Délibération N° DE2026023

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
19	15	17
Date de la convocation : 02/03/2026		
Pour	Contre	Abstention
17	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le six mars deux mille vingt-six, à 18 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle des Fêtes de Péreuil), sous la présidence de DECELLE Guy.

Présents : DECELLE Guy, VERGNION Philippe, BOULLAULT Angèle, CHABOT Jean-Michel, COUSSEAU Stéphanie, CHAIGNAUD Éric, MEIGNEIN Christine, BARBOT Jean-Pierre, TEXIER Isabelle, COUSSEAU Hervé, MOUNIER Marlène, BEULZ Loïc, MARTY Didier, NEBOUT Franck, DÉNOUE Joël

Représentés : BOIBELET AVRIL Elsa représentée par COUSSEAU Stéphanie, CATINOT Isabelle représentée par VERGNION Philippe

Absents et Excusés : CADORET Anita, LASNIER Isabelle

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, CHABOT Jean-Michel est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

**Objet : BP DU BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT DE L'ESPACE DEFRANCE**

BPRapporteur : **Guy DECELLE, Maire**

Après établissement par la commission des finances en date du 17 février 2026 et présentation à la Conseillère aux Décideurs Locaux du Sud Charente de la DGFIP, Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal le projet de budget annexe du lotissement de l'Espace DEFRANCE 2026 (avec la reprise anticipée des résultats 2025 avant le votre du Compte Financier Unique) et propose d'inscrire :

Des recettes et dépenses de fonctionnement équilibrées à **343 146.00 €**

Des recettes et dépenses d'investissement équilibrées à **234 880.80 €**

Après en avoir débattu et délibéré, le Conseil Municipal, accepte, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés, ce budget annexe du lotissement de l'Espace DEFRANCE 2026 et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents intervenants en application de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

DE2026023

Envoyé en préfecture le 13/03/2026

Reçu en préfecture le 13/03/2026

Publié le

ID : 016-200054187-20260306-DE2026023-DE



CHABOT Jean-Michel  
Secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'J. Chabot', is positioned below the name and title of the secretary.

DECELLE Guy  
Président de séance



*La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de POITIERS 15 Rue de Blossac CS 80541 86020 POITIERS CEDEX, dans le délai de deux mois à compter de l'acquisition de son caractère exécutoire. Le tribunal administratif peut également être saisi d'une requête déposée sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*

Date de transmission de l'acte: 13/03/2026  
Date de reception de l'AR: 13/03/2026

LES LOT ESP DEFRANCE

458

016-200054187-DE2026023-DE  
A G E D I

EXERCICE 2025

INVESTISSEMENT FONCTIONNEMENT

RECETTES	43 144,00 €	43 144,20 €
DEPENSES	43 144,00 €	43 144,00 €
RESULTAT	0,00 €	0,20 €

Résultat d'exécution du budget

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement = crédit au compte 1068 exercice	Résultat de l'exercice = Recettes - dépenses ( sans excédent ni déficit reporté) Année	Résultat de clôture = résultat de l'exercice + résultat antérieur	Restes à réaliser dépenses en 2025	Restes à réaliser recettes en 2025	Calcul si besoin de prélevement (déficit)	Prélèvement à faire sur l'excédent de fonctionnement = crédit du compte 1068 de l'exercice suivant	Excédent de fonctionnement restant à reporter sur l'exercice suivant
	2024	2025	2025	2025	2025	2025	2026	2026	2026
INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
FONCTIONNEMENT	0,00 €	0,00 €	0,20 €	0,20 €				0,00 €	0,20 €
		0,00 €	0,20 €	0,20 €				0,00 €	0,20 €

BUDGET 2026

INVESTISSEMENT		Recettes	
Dépenses		Ligne 001	
Ligne 001			
RAR dépenses	0,00 €	RAR recettes	0,00 €
		Compte 1068	0,00 €
FONCTIONNEMENT		Recettes	
Dépenses		Ligne 002	
Ligne 002			
			0,20 €

de faire  
Guy DECELES  
le 02/03/2026



F. 1022  
SERVICE DE GESTION COMPTABLE  
1 Rue de Rochecauld  
CS 80023  
16000 BARBEZIEUX-SAINTE-HULIERE